



CUMUL DES AIDES



INTITULÉ DE L'AIDE	CUMUL POSSIBLE AVEC AIDE À L'EMBAUCHE PME	REMARQUES
CICE	OUI	Il ne s'agit pas d'une aide de l'État à l'insertion, à l'accès ou au retour à l'emploi versée au titre du salarié dont l'embauche est envisagée.
Contrat de génération	NON	Entre dans le cadre des aides de l'État à l'insertion, à l'accès ou au retour à l'emploi.
Contrat de professionnalisation en CDI ou CDD de 6 mois ou plus	OUI	
Contrat d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour le contrat d'apprentissage : Non ▶ À l'issue du contrat d'apprentissage, pour une embauche en CDI ou CDD égal ou supérieur à 6 mois : Oui 	
CAE/CUI	NON	Entre dans le cadre des aides de l'État à l'insertion, à l'accès ou au retour à l'emploi.
Aide à l'embauche d'un premier salarié	NON	Entre dans le cadre des aides de l'État à l'insertion, à l'accès ou au retour à l'emploi.
Aide attribuée par un conseil régional ou un conseil départemental	OUI	Il ne s'agit pas d'une aide de l'État.
ACCRE	OUI	Il ne s'agit pas d'une aide de l'État à l'insertion, à l'accès ou au retour à l'emploi versée au titre du salarié dont l'embauche est envisagée.
Aides AGEFIPH	OUI	Il ne s'agit pas d'une aide de l'État.
Aide au poste versée aux entreprises adaptées pour les travailleurs handicapés	OUI	Il ne s'agit pas d'une aide à l'insertion, à l'accès ou au retour à l'emploi versée au titre du salarié dont l'embauche est envisagée, mais d'une aide à l'entreprise.
Aides au titre du dispositif des zones de revitalisation rurale	NON	Les exonérations sociales pour l'embauche d'un salarié en ZRR ne peuvent cumuler avec un autre dispositif d'aide et en particulier l'aide à l'embauche dans les PME.
Exonération LODEOM et LOPOM (Départements d'Outre-mer)	OUI	Il ne s'agit pas d'une aide de l'État à l'insertion, à l'accès ou au retour à l'emploi versée au titre du salarié dont l'embauche est envisagée.

EmbauchePME.gouv.fr

09 70 81 82 10 Service gratuit + prix appel